



APE CHATO ROMA

Association des parents d'élèves Associazione dei genitori

SOMMAIRE

2-3 / Organisation du lycée, sites, horaires, transports

4 -5 / Parents repères

6-7 / Périscolaire : le Clape

8-9 / Présentation de l'APE, services aux familles

10-11 / Lexique des mots du Lycée

12 / Quelques liens utiles

Infos en français et en italien sur

www.apechato.it



apechato

contact@apechato.it

Pour le transport scolaire :

transport@apechato.it

BIENVENUS AU LYCÉE CHATEAUBRIAND!

Que votre enfant arrive en première année de maternelle, à un autre niveau depuis le système italien, d'un établissement français à l'étranger, de France ou encore d'un tout autre système, soyez tous les bienvenus!

Ce guide est fait pour vous présenter rapidement quelques aspects spécifiques à notre école, ainsi que l'action de l'APE Chato (Association des parents d'élèves).



ORGANISATION

DIRECTION

PATRIZI

Via di Villa Patrizi 9 - 06 44 160 41

Proviseur : Mr François Vidal

Secrétariat: Mme Marion Busson

Proviseur adjoint: Mme Agnès Coester

Secrétariat: Mme Sabrina Angelucci

Conseiller principal d'éducation:

Mr Zaher Ounis (Lycée)

Intendance (DAF): Mme Christel Dezetter

STROHL FERN

Via di Villa Ruffo 31 - 06 441 604 510

Directeur école Primaire: Mr Richard Teissonnière

Secrétariat: Mme Danièle Jouan

Conseillère principale d'éducation:

Mme Stéphanie Guilmot (Collège)

Toutes les adresses mail se trouvent dans la rubrique «Nous contacter» du site www.lycee-chateaubriand.eu

Bienvenus à Chato! Cette rentrée 2019 est marquée par le lancement d'une nouvelle offre périscolaire: le Clape. De l'étude surveillée, des ateliers créatifs et sportifs, une garderie pour les maternelles tout au long de l'année et, pendant les petites vacances, un centre de loisirs à l'école. On vous dit tout en page 6.

Il vous manque des manuels scolaires? La librairie Stendhal est exceptionnellement ouverte les 30, 31 août, 2 et 3 septembre jusqu'à 20h et le dimanche 1er septembre de 10h à 14h. Avec la carte APE vous bénéficiez de 10% de réduction sur tous les livres!



DU LYCÉE

ÉLÉMENTAIRE (MATERNELLE ET PRIMAIRE)

Les horaires de l'élémentaire sont les suivants.

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 – 15h30

Mercredi : 8h30 – 12h30

Vendredi : 8h30 – 14h30

Les accompagnateurs des élèves peuvent rentrer sur le site par les 2 portes 15 minutes avant la fin des cours.

En maternelle, parents et accompagnateurs munis d'un badge, accompagnent les élèves dans leur classe le matin et les y reprennent à partir de 15h20 les lundi, mardis, jeudis, 12h20 les mercredis et 14h20 les vendredis.



TRANSPORT SCOLAIRE

L'APE propose à ses adhérents un service payant de transport scolaire (pulmini) vers Strohl-Fern: plus d'informations sur notre site Internet ou en écrivant à transport@apechato.it

ACCÈS STROHL FERN

ATTENTION: le site de Strohl Fern a deux accès, la Grande porte (Viale Madama Letizia) et la Petite porte (Via di Villa Ruffo 31). Par défaut, les élèves entrent et sortent par la Grande porte, si vous souhaitez que votre enfant utilise la Petite porte il faut en informer la Direction et l'enseignant dès la rentrée.

Pour accéder au site de Strohl Fern vous devez être muni d'un badge (qui vous sera remis à la rentrée).

Grande porte: Trams 3 et 19, parking voitures
Petite porte: M° ligne A Flaminio, Tram 2, bus et train.



ORGANISATION DU LYCÉE

COLLÈGE ET LYCÉE

Les élèves du collège jusqu'à la 4ème incluse fréquentent le site de Strohl Fern.

Les élèves de 3ème ont cours sur le site de Malpighi, qui accueille également la cafétéria, et les élèves du Lycée sur le site de Patrizi, à 50 mètres de Malpighi.

Le site de Patrizi regroupe l'ensemble de l'administration (sauf élémentaire), la vie scolaire et la documentation.

HORAIRES COLLÈGE ET LYCÉE

Les élèves de 6ème terminent leurs cours au plus tard aux mêmes horaires que l'élémentaire, afin de pouvoir emprunter les pulmini.

Les élèves de 5ème et 4ème peuvent avoir cours jusqu'à 16h30, ceux de 3ème (Malpighi) jusqu'à 17h30.

Les élèves du lycée peuvent avoir cours jusqu'à 18h30.

Pour le collège et le lycée nous vous invitons à vous référer aux emplois du temps propres à chaque classe.

ACCÈS PATRIZI / MALPIGHI

Métro B, stations Castro pretorio ou Policlinico

Trams 3 et 19

Bus 61, 490, 495, 649, 60, 62, 66, 82, 90



Benedetta Bonifati
Ancienne élève
MS & CE2

PARENTS
REPÈRES
APE



Audrenn Gautier
CE2, CM2 & 5è

M



Sara Novelli
CE1 & 4è



Mélissa Nachtigal
CE1 & CE2



Luca Garramone
Ancien élève
CM1



Sibel Veziroglu
MS, CP & CM1



Charlotte Bontemps
CM1 & 5è



Monette Etienne
5è & Bac 19



Laura Mazzonis
Ancienne élève
4è & 2nde



Fabienne Cussac
4è, Bac 09 & 17

VOUS ÊTES PERDU...?

VOUS AVEZ DES
QUESTIONS,
SUR L'ÉCOLE,
L'APE, ROME...

ADRESSEZ-VOUS À UN
PARENT REPÈRE APE

IL FERA EN SORTE DE
VOUS RENSEIGNER,
VOUS ACCOMPAGNER,
VOUS AIDER

Si vous n'avez pas l'occasion de
croiser un parent repère, écrivez à
contact@apechato.it
nous vous mettrons en contact!

LE CLAPE

GARDERIE pour les maternelles
ATELIERS ARTISTIQUES ET SPORTIFS de la MS à la 4ème
ÉTUDE SURVEILLÉE du CP à la 4ème
CENTRE DE LOISIRS pendant les petites vacances.

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Le service d'étude surveillée est proposé aux élèves du CP à la 4ème tous les jours.

L'étude dure une heure (50 minutes + 10 minutes de récréation surveillée) et peut être combinée à un atelier ou une activité musicale : ainsi un élève fait 1h d'activité puis 1 h d'étude, ou le contraire, et sort à 17h30 (ou 16h30 les mercredis et vendredis).

Les élèves sont répartis en petits groupes (de 6 à 12 élèves selon les âges), et encadrés par des personnels qualifiés.

L'étude surveillée n'est pas un cours particulier, les élèves font leurs devoirs de manière autonome.

LES ATELIERS

Les ateliers périscolaires existent depuis 2004 et continuent d'évoluer. Céramique, cuisine, yoga, couture, tennis, football, cirque, échecs, design, informatique, théâtre... Il y en a pour tous les âges et tous les goûts!

LA GARDERIE

Réservée exclusivement aux enfants de PS, MS et GS, ils peuvent rester tranquillement dans le pôle maternelle, encadrés par du personnel francophone et attentif.

Le Clape c'est une structure périscolaire inspirée du modèle public français, mise en place à Chateaubriand à la rentrée 2019 pour optimiser le temps après l'école. Les objectifs: allonger le temps quotidien à l'école de 2 heures, augmenter le temps d'exposition au français, et offrir une solution pratique, éducative et francophone pendant les petites vacances.

LES PETITES VACANCES

Les petites vacances (Toussaint, février, printemps) sont un casse-tête pour les parents qui travaillent et tous ceux qui ne peuvent pas partir avec leurs enfants. En France, le système des centres de loisirs dans l'école apporte une réponse à ce problème.

Nous proposons donc un centre de loisirs «à la française» autour de projets sur une semaine, alliant des activités sportives, ludiques, créatives, essentiellement en français.

Les avantages collatéraux:

- nouvelles dynamiques inter classes et inter âges
- utilisation du français dans un contexte non scolaire et ludique.

Les petits de maternelles, après une journée de classe, peuvent se détendre avec leurs amis, écouter une histoire, dessiner, jouer librement et en toute sécurité, jusqu'à 17h30 les lundis, mardis et jeudis, et 16h30 les mercredis et vendredis.

C'EST QUOI L'APE ?

L'APE représente les parents d'élèves du Lycée Chateaubriand depuis presque 60 ans.

Les élus de l'APE participent activement aux Conseils d'École et d'Établissement, ils établissent un **dialogue constructif** avec la direction, qui débouche sur des décisions et des actions concrètes.

L'APE est affiliée à la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements français à l'étranger (Fapée). La Fapée participe au Conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), et permet aux associations de parents des établissements français du monde entier d'échanger entre eux.



Les membres du bureau de l'APE sont élus pour un mandat de 3 ans, lors de l'Assemblée Générale qui a lieu 3 semaines après la rentrée scolaire. Ils donnent bénévolement de leur temps pour essayer d'améliorer le quotidien des enfants, valoriser le Lycée Chateaubriand et participer à l'organisation d'événements culturels, sportifs et solidaires.



POUR TOUS

- ▶ **La Bourse aux livres** organisée en fin d'année scolaire.
- ▶ Pour alléger le **poids du cartable** des élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème}, l'APE fournit des livres scolaires utilisés en classe.

POUR LES ADHÉRENTS

- ▶ Le **service de transport scolaire** (Pulmini) fourni par unecoopérative sous contrat avec l'APE - informations et inscriptions sur le site www.apechato.it/fr/pulmini/ contact: transport@apechato.it.
- ▶ Une **remise de 10%** sur l'ensemble des livres à la Librairie Stendhal (Librairie française de Rome).

L'année dernière....

L'APE a lancé le Blog de la cantine, qui a permis aux familles de voir ce qu'il y a dans les assiettes au quotidien: plusieurs jours par semaines des parents APE sont présents, goûtent, photographient et proposent des améliorations!

L'APE a travaillé toute l'année pour préparer une nouvelle offre périscolaire pour les élèves de l'école: le Clape.

L'APE a organisé une opération «torchons» qui a permis de financer la -super- boum des CM2 et du matériel pour les maternelles.

L'APE a vendu plus de 400 crêpes pour la Chandeleur, organisé la Bourse aux livres, participé à la réussite de la fête de rentrée, et du marché de Noël, et à tous les événements de l'école...

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

L'APE A BESOIN DE VOUS !

ADHÉREZ

pour aider l'association à participer au financement de projets culturels et éducatifs pour les élèves.

VOTEZ

pour l'APE et portez aux Conseils d'école et d'établissement des élus qui veilleront à promouvoir l'égalité, la transparence et la bienveillance au sein du Lycée.

REJOIGNEZ

les parents-délégués APE ou les listes APE et investissez-vous pour l'école de vos enfants.

Si vous souhaitez vous engager comme parent délégué de classe, participer à un groupe de travail, apporter une expertise, contactez-nous par email à contact@apechato.it

LEXIQUE *des mots du Lycée*

Une nouvelle école, avec ses codes et son vocabulaire, ce n'est pas forcément évident!

On a pensé qu'un petit lexique ne serait pas de trop, pour...

qui ne connaît pas le système français,

qui ne connaît pas l'enseignement français à l'étranger,

qui les connaît mais ailleurs,

qui rentre à l'école pour la première fois,

...

AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) : Établissement public français placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères.

ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles): chargé de l'assistance du personnel enseignant pour l'hygiène de très jeunes enfants.

AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire): Personne intervenant pour accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers.

BCD : Bibliothèque Centre de Documentation (primaire).

CDI : Centre de Documentation et d'Information (secondaire).

Commissions cantine: valide ou modifie les menus proposés par le prestataire de service, promeut des actions pour développer l'éducation au goût et à la santé, s'assure des bonnes conditions matérielles et d'encadrement.

Commission d'aide sociale: attribue diverses aides financières aux familles rencontrent des difficultés financières passagères.

Conseils de classe (secondaire): sous la présidence du chef d'établissement ou de son représentant, le conseil de classe réunit chaque trimestre enseignants de la classe, délégués des parents d'élèves, délégués d'élèves et CPE.

Conseil d'école (école primaire et maternelle): Instance qui, pour le premier degré, émet des avis pour le Conseil d'établissement sur les questions relevant du domaine pédagogique et de la vie scolaire.

Conseil d'établissement ou CE: Instance qui représente le premier et le second degré. Elle aborde les sujets traités lors des réunions des conseils d'école et du second degré et proposés à l'issue de celles-ci. Il est compétent pour tout ce qui concerne la pédagogie et la vie éducative de l'établissement, mais ne saurait se substituer à l'AEFE dans les domaines qui leur sont propres.

Conseil de discipline: se réunit pour déterminer si un élève ayant commis une faute doit être sanctionné. Les sanctions prononcées par le conseil de discipline sont des décisions administratives.

Conseil du Second Degré (collège et lycée): « pendant » du Conseil d'École pour le secondaire, il est préparatoire du Conseil d'Établissement.

CPE (Conseiller Principal d'Éducation - secondaire): en charge de la surveillance du collège et du lycée (absences, discipline, actions de prévention).

CVL (Conseil de vie lycéenne): débat de questions concrètes sur les conditions de vie dans l'établissement et soutient les élèves dans leurs projets.

CVC (Conseil de vie collégienne): équivalent du CVL pour le collège.

Directeur: agit par délégation du Proviseur pour ce qui concerne le primaire.

DNB (Diplôme National du Brevet - collège): examen obligatoire composé d'un contrôle continu sur

l'année de 3e et d'épreuves écrites et orales passées en fin de 3e.

Élections des représentants des parents d'élèves: après chaque rentrée scolaire, elles permettent de choisir des représentants aux Conseils d'école et d'établissement. Plus le nombre de votants est élevé, plus les parents ont de poids dans les négociations avec la direction.

Emile (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère): nouveau programme équivalent du DNL (Discipline Non Linguistique). Une partie du programme est enseignée dans une langue étrangère en alternance avec le français

PAI (Projet d'Accueil Individualisé): protocole écrit entre les parents, l'établissement scolaire et des partenaires extérieurs, pour l'accueil d'un élève porteur de handicap ou d'une maladie.

PAP (Plan d'accompagnement personnalisé): pour les élèves «dys» (dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques).

Permanence (secondaire): en cas de plage horaire vide dans l'emploi du temps, les élèves vont en permanence, qui est une session de travail scolaire en autonomie, surveillée par un membre de la vie scolaire. Les élèves se rendent également en permanence en cas d'absence d'un enseignant.

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation): organise la scolarité de l'élève dont la situation de handicap a été reconnue (par une MDPH pour un élève de nationalité française).

Pronote: Logiciel permettant aux élèves et aux parents de vérifier les devoirs et de suivre les notes en ligne.

Proviseur: chef d'établissement, il est la représentation locale de l'AEFE.

Proviseur-adjoint: agit par délégation du Proviseur pour ce qui concerne le secondaire.

Vie scolaire (secondaire): division du collège et du lycée en charge de la surveillance, de la discipline, de la gestion des absences. Elle est placée sous l'autorité du CPE.

QUELQUES LIENS UTILES

Autour du Lycée Chateaubriand

Site Internet www.lycee-chateaubriand.eu

Twitter <https://twitter.com/LFChateaubriand>

Chateau Musique www.chateaumusique.it

La France à Rome

Ambassade de France www.ambafrance-it.org

Librairie Stendhal www.librairiefrancaiserome.com

Le petit journal www.lepetitjournal.com/rome

Villa Medici www.villamedici.it

Rome accueil www.romeaccueil.com *Organisation de visites, conférences, sorties...*

Français du Monde www.francais-du-monde.org/site-section/rome

Inventer Rome www.inventerrome.com *Visites en français, notamment du Palais Farnèse*



FAPÉE



www.apechato.it
contact@apechato
Pulmini : transport@apechato.it
Périscolaire : clape@apechato.it